



## **Comité technique ministériel MEDDE/MLET du 22 mai 2014**

### **Déclaration CGT – FSU** prononcée par Simon Lery, FSU

Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, messieurs,  
Chers camarades,

Le 15 mai dernier, des centaines de milliers d'agents publics étaient en grève et manifestaient pour contester les choix budgétaires qui les étranglent.

Nos organisations ont en outre déposé un préavis de grève, couvrant la période en cours, pour permettre la mobilisation de tous contre cette politique. Ainsi à VNF des actions ont été reconduites en début de semaine. Si ce préavis est aujourd'hui levé, nous ne comptons pas nous arrêter là.

Suite à ces mobilisations, les fonctionnaires ne peuvent que constater l'extrême fermeté qui leur est opposée. Ce gouvernement entend rassurer un peu plus chaque jour les marchés financiers, en montrant qu'il n'est pas l'ami des fonctionnaires et plus généralement des salariés. C'est réciproque.

Cet austéritarisme, dont les agents publics paient le prix tous les jours, n'a d'égal que la gentillesse ou la mollesse affichée à l'égard du patronat et de l'actionariat français.

Le gouvernement prend un décret pour élargir son droit de veto sur la vente de grandes entreprises françaises ? Qu'il pose déjà son veto au démantèlement de son service public !

Les agents de ce ministère étaient mobilisés avec l'ensemble des agents des trois fonctions publiques le 15 mai, et le seront encore demain, car nos ministères dits « non prioritaires » savent encore mieux que les autres les conséquences de cette politique.

Les 50 milliards d'économie annoncés vont se traduire, dans nos ministères par des réductions d'effectifs insupportables pour nos services et établissements.

L'abandon de l'ADS et de l'ATESAT pour le compte des petites communes, comme nous l'avons vu lors du dernier comité de suivi, ne peut se faire sans conséquences sur les personnels, et génère des questions de continuité de service public qui ne sont absolument pas résolues aujourd'hui. Le décret sur le maintien du complément indemnitaire est paru au JO du 21 mai, avec maintien pendant 4 ans et dégressivité les trois années suivantes, soit ! Mais les garanties d'un poste à la DDT(M) pour tous les agents concernés, des effectifs, des perspectives concrètes pour les missions ADS de l'Etat, pour les missions de conseil aux territoires : c'est ça que nous demandons.

Ce gouvernement ne doit pas attendre le soutien des agents à aucune de ses réformes en annonçant un blocage de leur rémunération pendant 7 ans.

Depuis notre dernier CTM, nous avons changé de ministres. L'une d'elles a choisi de recevoir les organisations syndicales de son ministère, ce que nous avons considéré comme une marque d'intérêt pour le personnel du ministère du Logement et de l'Egalité des Territoires... même si elle ne veut pas revenir sur la réforme ADS-ATESAT engagée par la ministre qui l'a précédée.

L'autre ministre a déjà eu à exercer une partie des mêmes fonctions. Nous avons pu déjà apprécier dans les médias sa position sur l'écotaxe, ce n'est pas la nôtre : nous soutenons quant à nous le principe d'une taxe sur le transport routier de marchandises, perçue par la puissance publique, qui contribue au financement d'infrastructures alternatives et à la sécurité de certains itinéraires. Le retrait de l'écotaxe conduit déjà l'Etat à se retirer de certains investissements. En fait de transition écologique, on assiste plutôt à une transition financière, qui consiste à privatiser toujours un peu plus l'exploitation de routes nationales, sous couvert de « plan de relance autoroutier ». Et nous revendiquons le retour des sociétés d'autoroutes dans le giron de l'Etat, sous maîtrise publique avec la garantie d'un service public routier. En ce sens nous accueillons favorablement la proposition du député Jean Paul Chanteguet d'une mission d'information chargée d'étudier cette question, mentionné le 14 mai dernier lors de la présentation du rapport parlementaire de la mission sur l'écotaxe poids lourds.

Dérive financière aussi, et absolument pas transition écologique non plus sur l'Agence Française de la Biodiversité : le consommateur d'eau payait déjà presque toute la politique de l'eau, il devra payer la politique de la biodiversité, au travers du montage financier de l'AFB qui ne sera doté que de 220 M€ provenant des redevances sur l'eau, au lieu des 400 millions nécessaires.

Pour l'instant, nous n'avons pas connaissance d'inflexions, qui iraient dans le bon sens, sur quelque dossier que ce soit, et nos deux ministres ont pris leurs fonctions, en connaissance de cause, alors sans être exagérément pessimistes, nous craignons qu'il n'y ait guère de bonnes nouvelles pour les agents de ces ministères dans les mois, voire les années à venir. A l'exemple des agents du PUCA, au sein de la DGALN une trentaine chargé du plan urbanisme construction architecture. Lors d'une rencontre avec les représentants des personnels, le DGALN a questionné la place et le rôle du PUCA en administration centrale. L'inquiétude des personnels est très forte, alors que les crédits de recherche incitative sur ces questions comme l'avenir même du programme mené en partenariat avec un vaste réseau sont menacés. Il faut répondre sans délai aux personnels du PUCA !

Parmi les urgences, il y a les cas de CDisation sur lesquels nous vous avons déjà alertés, à savoir :

- la trentaine de vacataires « nitrates » dans les départements bretons,
- l'agent de la DREAL Rhône-Alpes, qui travaille sur le « Plan loup », en CDD depuis 6 ans, payé par l'ONCFS, qui ne veut plus assumer

Nous sommes pressés aussi, après ces changements gouvernementaux, d'avoir des éléments de réponse sur certains points. Le premier, c'est le dialogue social. Nous imaginons que les ministres n'ont pas été insensibles à notre lettre intersyndicale du 30 avril, annonçant le boycott d'instances sans contenu réel de négociation ; et bien-sur, nous nous demandons, et nous vous demandons quelle est la feuille de route qui vous est donnée à vous, Monsieur le secrétaire Général, pour répondre à notre attente. M. Martin avait affirmé reprendre à son compte, et vouloir faire avancer certains dossiers de l'agenda social, où en est-on aujourd'hui ? Des mesures catégorielles réduites à une misère et un agenda social en pointillé ou virtuel : c'est la double peine...

Les ministres ont maintenant reçu leur lettre de cadrage : que disent-elles ?

Mme Royal rencontre aujourd'hui les directeurs et directrices des agences de l'eau et de l'ONEMA, nous imaginons qu'elle va leur parler des ponctions annualisées de 210 M€ sur les budgets des Agences, et des réductions de postes en conséquence sans la moindre réduction de mission, et avec des objectifs de résultats encore plus ambitieux. Qu'elle n'oublie pas de leur dire comment gérer les conséquences : augmentation des risques psycho-sociaux, grève, tensions sociales, les directions se situent de plus en plus en dehors de l'application des textes régissant les personnels, y compris en matière d'hygiène et de sécurité... L'objectif de « bon état » assigné pour les cours d'eau européens ne va pas s'appliquer aux agents ni aux structures en charge de cette politique.

Mme Royal rencontre demain les directeurs des parcs nationaux, nous imaginons qu'elle leur expliquera certainement comment faire toutes les missions relatives aux chartes des parcs nationaux, à la protection des cœurs de parcs [comme affirmé dans un récent courrier de l'ancien ministre Philippe Martin aux présidents de parcs nationaux] avec moins de moyens humains et financiers. On a promis beaucoup aux élus locaux, majoritaires dans les conseils d'administrations, en échange d'une adhésion, il faut s'attendre à un fort mécontentement de leur part. Hausse de la charge de travail, baisse des effectifs, sans aucun recrutement depuis plusieurs années – la création du Parc des Calanques avec moins de moyens que prévu s'est faite par une ponction sur les autres Parcs –, réorganisations en dépit du bon sens... provoquent aujourd'hui une augmentation des risques psycho-sociaux, sur laquelle les médecins de prévention ont alerté l'administration... Nous avons déjà évoqué ici les Parc des Cévennes, mais les Parcs nationaux en général sont au bord de l'implosion.

En cette semaine de « fête de la biodiversité », il faut que les ministres sachent que les agents, eux, ne sont pas à la fête.

Je vous remercie.